



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017**

**2017-12-323 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 8 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le quatorze décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIPPE , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , André TITE , Catherine DONZEAU-HOUGH , Michel VACHER

**Absents :**

Gabi HOPER, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, David REDON pouvoir à Georges DELABROY, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Chantal DUGOURD pouvoir à Mireille CONTE-JAUBERT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Gérard MOULINIER, Annie POUZARGUE pouvoir à Monique JULIEN, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Monique MEYNARD pouvoir à Christophe DARDENNE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE**  
**CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA CALI ET LE**  
**CIAS POUR LA GESTION DU SERVICE DE TRANSPORT DES PERSONNES À**  
**MOBILITÉ RÉDUITE - ANNÉE 2017**

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, en l'absence de Sébastien LABORDE, Vice-Président en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire, gens du voyage,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'article L.123-4-1 du Code de l'action sociale et des familles qui précise que lorsque une Communauté d'agglomération exerce la compétence action sociale d'intérêt communautaire, elle peut en confier la responsabilité pour tout ou partie au centre intercommunal d'action sociale,

Vu la délibération n°2017-01-029 en date du 31 janvier 2017 définissant la compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire dont une partie est déléguée au CIAS du Libournais :

- Portage de repas à domicile,
- Transport à la demande des personnes à mobilité réduite,
- Plateforme d'ingénierie sociale,
- Actions de prévention, de développement social et de solidarité à l'échelle supra communale,

Vu la délibération n°2017-01-030 en date du 31 janvier 2017 portant extension du périmètre et détermination de la composition du Conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale,

Considérant que l'agent chargé de la mise en œuvre des missions du service de transport de personnes à mobilité réduite fait partie du tableau des effectifs de La Cali jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2017, il convient de reverser les sommes correspondant à son salaire pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 novembre 2017 à La Cali.

Vu l'avis favorable du Comité technique de La Cali en date du 8 novembre 2017,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 4 décembre 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer la convention 2017 portant sur la gestion du service communautaire de transport de personnes à mobilité réduite, pour les personnes en perte d'autonomie, avec le Centre intercommunal d'action sociale du Libournais,
- à accepter sur le budget principal de La Cali la participation financière du CIAS du Libournais correspondante.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du

